

Compte rendu SOMMAIRE**SÉANCE du Conseil Municipal****Du 28 juillet 2016**

CR-CM N° 07-2016

Le Conseil Municipal de Saint Jean de Sixt dûment convoqué le 17 juin 2016 s'est réuni dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre RECOUR, Maire.

Présents : MM. Didier LATHUILLE, Yvette FAVRE-LORRAINE, Alain LEVET, Claudine MORAND GOY, Jean-Paul BARNIER, Dominique ANTHOINE, Michel CONTAT, Odile LARUAZ, Lorène LARUAZ, Dominique MASSON formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Jean-François TOCHON-FERDOLLET, Éric TOFFOLI,

Absents : Corrine BESCHE, Flavie PESSEY,

Le Conseil Municipal

Approbation du compte rendu précédent :

- Approuve le compte rendu de la séance du 23 juin 2016.

Décisions du Maire :

- N° 16/015 : signature d'un contrat avec le cabinet PROFILS ETUDES, d'un montant de 24.583,53 € HT, afin d'assurer une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'assainissement, d'amélioration de l'alimentation en eau potable et d'eaux pluviales dans le secteur du chemin rural de la Ruaz.
- N° 16/016 : signature d'un contrat avec Dominique GENAND-PINAZ, d'un montant de 4.580,00 € HT, afin d'assurer une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'amélioration de l'accessibilité de la Mairie
- N° 16/017 : signature d'un contrat avec Dominique GENAND-PINAZ, d'un montant de 2.750,00 € HT, afin d'assurer une mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux d'amélioration de l'accessibilité du camping du Crêt.

Intercommunalité – Modification des statuts de la CCVT :

- Compte tenu des enjeux importants relatifs à la nouvelle organisation territoriale, dite « Loi NOTRe » organisant le transfert, au profit des communautés de communes, de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de reporter à une séance ultérieure, l'examen de cette question inscrite à l'ordre du jour.

Eau & Assainissement – Fixation des tarifs :

- Fixe comme suit, les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour la période allant du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 :

Eau : (tarifs TTC)

Abonnement : 76.00 € (augmentation de 3.40%)

M3 consommé : 0,82 € (augmentation de 2.50%)

Assainissement (tarifs H.T.)

Abonnement : 33,364 € (augmentation de 0,00%)

M3 consommé : 0,46 € (augmentation de 0,00%)

Eau & Assainissement – RPOS Assainissement collectif :

- Prend connaissance du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif établi par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement des Aravis (SE2A) pour l'année 2015

Eau & Assainissement – RPOS Assainissement non collectif :

- Prend connaissance du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif établi par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement des Aravis (SE2A) pour l'année 2015

Gestion des déchets – RPOS Elimination des déchets ménagers et assimilés

- Prend connaissance du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés établi par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) pour l'année 2015

Intercommunalité – Taxe de Séjour :

- Compte tenu des enjeux importants relatifs à la nouvelle organisation territoriale, dite « Loi NOTRe » organisant le transfert, au profit des communautés de communes, de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017, notamment en matière de tourisme et de perception de la taxe de séjour, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de reporter à une séance ultérieure, l'examen de cette question inscrite à l'ordre du jour.

Bois et Forêts – Autorisation de défrichage :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation de défrichage auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) afin de pouvoir défricher une partie de la parcelle communale n° A3675 située dans la ZA des Mésers pour une surface de 3300 m².

Affaires foncières – vente terrain ZA Les Mésers :

- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention synallagmatique de vente avec l'entreprise Roger MERMILLOD et la menuiserie PERRILLAT Florent, relatif à la vente d'un terrain dans la ZA des Mésers pour une surface approximative de 3000 m² au prix de 65,00 € le m².

Finances communales – Décision modificative :

- Décide de procéder à des virements et modifications à apporter au budget principal de la commune afin d'assurer la bonne exécution des dépenses et des recettes.

Finances communales – Modification affectation du résultat budget annexe forêt :

- Suite à une erreur matérielle, décide de procéder à la modification du résultat 2015 du budget annexe Forêt.

Remontées Mécaniques – D.S.P. :

- Suite au lancement de la Délégation de Service Public relatif à la gestion des remontées mécaniques du Crêt, Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'aucune candidature n'est parvenue en Mairie.

Intercommunalité – Rapport DELOITTE :

- Monsieur le Maire présente à l'assemblée les conclusions du cabinet DELOITTE sur l'élaboration d'un pacte fiscal, financier et humain et accompagnement de la communauté de communes des vallées de Thônes dans ses prises de compétences, dans les domaines suivants :
 - Les impacts du régime de fiscalité
 - Compétence tourisme

A 22h20, l'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance

Prochaine séance du Conseil Municipal, le jeudi 8 septembre 2016 à 20h30

Le Maire
Pierre RECOUR